

**Mobilisations protestataires et enjeux
politiques des ressources naturelles au
Sahara : Essai d'analyse Néo-institutionnaliste**

**EL Harchiche Abdessamad
Chercheur en Science Politique
Université Mohamed V Rabat-Agdal**

Résumé : Les ressources naturelles constituent une source de conflits et de tensions entre le Maroc et le Front Polisario qui se bat pour se donner une légitimité sur le plan international. L'analyse de la position des parties prenantes du conflit permet de comprendre profondément l'instrumentalisation politique et économique des ressources naturelles au Sahara. Le Front Polisario ne cesse de dénoncer au niveau national et international l'exploitation des ressources naturelles au Sahara. Toutefois, le Maroc avance que le Sahara était un territoire pauvre et désertique à l'époque de la colonisation espagnole ; mais au fil des années, des projets de grande envergure au Sahara ont pu avoir lieu. Dans le cadre de cette étude, on a démontré les causes des mobilisations protestataires autour de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara. Sur le plan méthodologique, afin de mieux répondre aux questions soulevées pour les fins de cette étude, on a fait appel à l'approche Néo-institutionnaliste. Ce cadre théorique constitue le paradigme le plus pertinent pour mieux appréhender la position des protagonistes du conflit.

Mots-Clefs : Néo-institutionnalisme du choix rationnel, Néo-institutionnalisme historique, Néo-institutionnalisme sociologique, Néo-institutionnalisme discursif, Capacité discursive, Ressources naturelles, Sahara, Maroc, Front Polisario, Conflit.

INTRODUCTION

Les ressources naturelles, aujourd'hui plus que jamais, sont un facteur central et vital pour la vie des êtres humains et pour le développement socio-économique des États qui s'en détiennent. Il est saisissant de mentionner que l'extraction ou l'exploitation des ressources est considérée comme le fer de lance du redéploiement économique des pays et est courtisée par les investisseurs étrangers¹.

La problématique des ressources naturelles consiste en des conflits dans différentes contrées au monde, tant dans leur exploitation que dans leur gestion. Les tensions ne cessent pas de s'aggraver du fait de la raréfaction accrue des ressources naturelles ; et cela suscite des rivalités féroces entre les acteurs qui cherchent à s'en accaparer pour s'enrichir à n'importe quel prix.

Il est à souligner que l'appropriation des ressources naturelles est inhérente aux conflits entre plusieurs États qui déclenchent des guerres. Dans ce sens, on observe ces dernières années, qu'autant de conflits s'exacerbent à cause de la gestion des ressources naturelles, en Afrique, en Europe, en Amérique, et actuellement au Moyen Orient.

L'enjeu qui fait que plusieurs acteurs veulent avoir la part de ces ressources, dans cette course à l'exploitation, des conflits éclatent au niveau local et international. Il suffit de s'en tenir à certains exemples manifestes sur l'échiquier international pour se rendre compte que

¹Vandeburie Julien, le rôle de l'État dans la genèse des conflits liés aux ressources naturelles : Le Congo du Congo-Zaïre, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) «*Ecologie & politique*» 2007/1 N°34, p. 68. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-57.htm>

les ressources naturelles sont un motif crucial et déterminant ou un but sous-jacent de l'expansion des États : À titre d'exemple, on peut citer l'intervention des États-Unis ou de la Russie au Moyen Orient, les interventions récurrentes de la France en Afrique, le conflit entre l'Égypte et l'Éthiopie autour du Nil...etc.

Il s'agit alors de tenter de démontrer les enjeux des ressources naturelles au Sahara occidental ainsi que l'instrumentalisation des ressources naturelles entre les protagonistes du conflit à savoir le Maroc et le Front Polisario.

Afin de mieux répondre aux questions soulevées pour les fins de cet article, on va focaliser notre attention sur le néoinstitutionnalisme du choix rationnel, le néoinstitutionnalisme historique, le néoinstitutionnalisme discursif et sociologique comme cadre théorique afin de répondre adéquatement à la problématique soulevée dans le cadre de cette étude. En effet, le néoinstitutionnalisme est le paradigme le plus pertinent qui permettra de mieux comprendre les enjeux des ressources naturelles au Sahara.

Cette étude a pour intérêt de présenter l'instrumentalisation des ressources naturelles au Sahara par le Front Polisario et le Maroc, ensuite on s'attardera sur mobilisations protestataires autour des ressources naturelles qui font l'objet d'accrochage entre les protagonistes du conflit.

I : L'instrumentalisation des ressources naturelles au Sahara

Afin de bien comprendre la problématique concernant l'affaire du Sahara, on s'attardera sur l'instrumentalisation des ressources naturelles par les parties prenantes.

L'analyse de l'instrumentalisation de la gestion des ressources naturelles permettra de clarifier les stratégies adoptées par les acteurs des ressources naturelles à travers l'analyse des discours véhiculés, et leurs dimensions au niveau national et international.

A : La conflictualisation des ressources naturelles au Sahara

La gestion des ressources naturelles au Sahara constitue actuellement le principal axe d'attaque du Front Polisario contre le Maroc sur la scène internationale. Le Front Polisario médiatise l'affaire des ressources naturelles sur l'échiquier international, en dénonçant la surexploitation des ressources naturelles au Sahara, et ce, grâce à l'organisation nommée *Western Sahara Resource Watch*. L'enjeu économique inhérent aux ressources naturelles est

dépassé par des considérations politiques qui cherchent à affaiblir le Maroc afin de gagner le combat pour assurer la souveraineté sur le Sahara².

L'analyse du discours du Front Polisario et WSRW permet sans nul doute de saisir la stratégie politique intrinsèque à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara. Le néo-institutionnalisme discursif porte non seulement sur le contenu substantiel des idées véhiculées, mais aussi sur le discours en tant que mode d'interaction entre acteurs politiques et sociaux³. Cette approche considère aussi que les discours ou interactions discursives sont déterminés par les configurations institutionnelles particulières dans lesquelles elles s'inscrivent⁴.

Le discours Front Polisario recourt à différents arguments et actions de lobbying pour délégitimer le Maroc au niveau international comme un acteur qui se livre à des activités illégales au sein de la région du Sahara afin de nuire à ses propres intérêts à l'étranger.

Le Front Polisario utilise plusieurs allégations pour attaquer la gestion des ressources naturelles au Sahara par le Maroc. En effet, le discours du Front Polisario utilise le terme occupé pour qualifier le territoire du Sahara, dans le but de montrer l'illégalité de la présence du Maroc sur le territoire.⁵ De plus, le Front Polisario critique le Maroc d'exploiter le Sahara pour son propre intérêt. Il met en exergue que la gestion des ressources naturelles au Sahara est un moyen pour le Maroc de se procurer de l'argent pour financer son occupation du territoire et glaner une fortune colossale.

En outre, le Front Polisario estime que les activités d'exploitation des ressources naturelles au Sahara compliquent la résolution du conflit et considère que les activités d'exploitation réduisent les possibilités de négocier une solution mutuellement acceptable⁶. De plus, le Front Polisario fait appel au droit international afin de rappeler que le Sahara n'est reconnu par aucun État et que seul les sahraouis ont le droit de bénéficier des ressources naturelles de la région⁷.

De plus, le Front Polisario dénonce systématiquement les entreprises qui exploitent les ressources naturelles au Sahara. Plusieurs arguments sont avancés pour mettre en cause leurs activités. Le premier argument est celui du soutien inconditionnel de *Western Sahara Resource Watch* aux revendications illégales du Maroc sur le Sahara : les entreprises qui

²Guibbaud Charlotte Navaud, « les ressources naturelles au Sahara Occidental », *op.cit.*, p.48.

³Boussagnet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, *op.cit.*, pp.350-351.

⁴Ibidem.

⁵Guibbaud Charlotte Navaud, « les ressources naturelles au Sahara Occidental », *op.cit.*, p.48.

⁶*Ibid.*, p.49.

⁷Ibidem.

concluent des accords avec les autorités marocaines dans les territoires occupés, donnent un signe de légitimité à l'occupant⁸.

Le Front Polisario s'insurge contre l'injustice concernant la gestion des ressources naturelles : *les Sahraouis ne bénéficient pas des activités industrielles de cette région. Ces activités constituent un pillage des ressources qui rend les habitants du Sahara plus pauvres*⁹.

Le thème pillage des ressources est souvent présent dans l'hypothèse du Front Polisario pour renforcer le caractère illégal d'exploitation des ressources naturelles au Sahara¹⁰. Le pillage fait référence à un acte de guerre qui désigne une action de vol massif et de destruction : Les sahraouis qui travaillaient dans les années 1960 dans les mines de Phosphates ont été remplacés par des marocains, et les employés sahraouis souffrent de discrimination¹¹. L'utilisation de l'argument de la discrimination des sahraouis a plusieurs connotations. Il a pour but de jouer sur les différences culturelles entre les marocains du Sahara et la population locale, tout en accentuant la problématique économique-sociale d'un chômage élevé dans la région.¹²

Le Front Polisario qui se considère comme le représentant légitime des populations au Sahara déclare constamment que les habitants ne sont pas consultés par rapport à la gestion des ressources naturelles¹³. Cette situation permet au Front Polisario de stigmatiser le Maroc sur le plan international, ainsi que les entreprises qui participent à l'exploitation des ressources naturelles.

En plus des stratégies discursives, le Front Polisario réalise une diversité d'actions de lobbying afin d'affaiblir le Maroc sur la scène internationale¹⁴. Ces actions se mènent auprès des instances internationales, notamment les Nations Unies, l'Union Européenne et l'Union Africaine¹⁵. Elles se traduisent aussi par la publication de nombreux rapports par l'association Western Sahara Resource Watch qui effectue un travail de veille informationnelle concernant l'état d'exploitation des ressources naturelles au Sahara, des entreprises qui y prennent part ainsi que le commerce des produits Sahraouies¹⁶.

Du point de vue juridique, le discours du Front Polisario s'appuie ces dernières années sur deux événements survenus en 2001 et 2002. En 2001, les multinationales pétrolières Total et Kerr Mc-Gee ont obtenu chacune une licence d'exploration sur un bloc offshore au large

⁸Guibbaud Charlotte Navaud, « les ressources naturelles au Sahara Occidental », *op.cit*, p.49.

⁹*Ibid.*, p.50.

¹⁰*Ibidem*.

¹¹Citation extraite de l'article «Les exportations de phosphate». En ligne : <https://www.wsrw.org/>

¹²Guibbaud Charlotte Navaud, « *les ressources naturelles au Sahara Occidental* », *op.cit*, p.50.

¹³*Ibidem*.

¹⁴*Ibid.*, p.51.

¹⁵*Ibidem*.

¹⁶*Ibid.*, p.52.

des côtes du Sahara, deux premières licences du genre sur le territoire disputé¹⁷. Face à ce cas précédent, le conseil de sécurité des Nations unies, ayant déjà un pouvoir d'action relativement restreint dans le processus de résolution de ce conflit, a demandé l'avis du conseiller juridique des Nations Unies, Hans Corel¹⁸.

L'avis juridique rendu en 2002 stipulait que les contrats commerciaux passés entre le Maroc et des sociétés étrangères pour l'exploration des ressources pétrolières au Sahara n'étaient pas illégaux sur le plan juridique s'ils ne prévoient pas l'exploitation ou la commercialisation des ressources extraites, et qu'aucun gain financier n'a été enregistré des suites de ces opérations¹⁹.

Toutefois, l'avis montre que les activités d'exploration et d'exploitation doivent si elles ont lieu se poursuivre en tenant compte des intérêts et de la volonté des sahraouis, sans quoi ces activités contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités se rapportant aux ressources minérales des territoires non autonomes²⁰. Cet avis a été interprété par le Front Polisario comme étant la disposition juridique qui rendait illégales les activités d'exploration et d'exploitation des ressources minérales du Sahara²¹.

En 2002, un avis juridique de l'ONU a conclu que toute exploration et l'exploitation des ressources minérales était illégal, à moins que les sahraouis qui y ont consenti auraient bénéficié de ces opérations²². L'avis juridique de 2002 est repris souvent par le Front Polisario pour contester l'exploitation des ressources naturelles à l'appui de l'article 73 du chapitre XI de la charte des Nations Unies²³.

On se rend compte que le Front Polisario ne cesse de politiser dans son discours la problématique des ressources naturelles. Il est pertinent de s'attarder sur les représentations politiques des ressources chez le Polisario qui essaie à n'importe quel prix de rendre légitime sa cause sur la scène internationale.

B : La valorisation des ressources naturelles comme moyen de déconflictualisation

Pour que le Maroc puisse se défendre et récuse les allégations du Front Polisario, il met en avant les avancées socioéconomiques effectuées de la région du Sahara qui était dans

¹⁷Guibbaud Charlotte Navaud, « *les ressources naturelles au Sahara Occidental* », *op.cit*, p.52.

¹⁸Ibidem.

¹⁹Ibidem.

²⁰Ibidem.

²¹Ibidem.

²²Le plus grand fonds du monde lâche Cairn et Kosmos, cause : Sahara publié le 30/06/2016. En ligne : <https://wsrw.org/a245x3533>.

²³Guibbaud Charlotte Navaud, « *les ressources naturelles au Sahara Occidental* », *op.cit*, p.54.

les années 70 un territoire désertique, ainsi que les futurs projets d'investissements prévus pour la région dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du sud.

Le Maroc fait un effort géant et considérable en vue de valoriser davantage ses actions dans les provinces du sud. À vrai dire, cela se matérialise particulièrement par les projets d'investissements implantés dans la région du Sahara depuis tant d'années. Pour réfuter ces allégations et ce genre d'interprétations qui souillent l'image du pays au niveau international, le Maroc de son côté met également en avant la transparence des activités réalisées au Sahara, notamment à travers certaines exigences de responsabilités envers ses partenaires qui investissent au Sahara. Toutes les entreprises qui veulent s'engager dans l'exploitation des ressources minières au Sahara et qui s'engagent avec l'ONHYM doivent signer obligatoirement *une charte éthique*, nommée *déclarations commune des principes*, et le *contrat de licence*²⁴. Au sein de cette charte éthique, notamment celles inscrites dans la charte des Nations Unies de 2002 sur le développement des ressources au Sahara, et précise que si découverte de gisements rentables de pétrole il y a, la population locale bénéficiera de la production d'hydrocarbures de façon efficiente, efficace et transparente²⁵. Enfin, pour que le Maroc puisse se défendre et mettre en cause les arguments avancés par le Front Polisario qui condamne sans relâche le Maroc à l'étranger, il essaie de contrebalancer cette image véhiculée selon laquelle le Maroc exploite à son avantage les ressources naturelles. Pour ce faire, il met en évidence les efforts déployés par l'État pour permettre à la région du Sahara de se développer, que ce soit au niveau politique ou a niveau social ou économique...etc. En outre, pour lever toute ambiguïté sur l'affaire du Sahara, Omar Hilal, représentant du Maroc auprès des Nations-Unies, précise en des termes explicites qu'il ne faut pas surestimer le poids des ressources naturelles au Sahara pour une simple raison les investissements implantés dans la région du Sahara dépassent largement les revenus de l'exploration des ressources de la région, par exemple, pour chaque dollar de revenu des ressources naturelles du Sahara, le Maroc a investi 7 dollar²⁶. En ce qui concerne les ressources minières en phosphate, le Maroc considère que la population au Sahara ne représente que 1.6% de la production nationale, et que les bénéfices tirés de la production de Phosboucraa n'ont été que très tardifs²⁷. Ainsi, pour changer cette perception du Front Polisario d'une région riche exploitée économiquement par un État tiers, le Maroc met en avant l'image d'une région qui se développe progressivement grâce aux plans d'aide et de financement mis en place

²⁴Guibbaud Charlotte Navaud, « *les ressources naturelles au Sahara Occidentale* », *op.cit*, p.61.

²⁵Ibidem.

²⁶*Ibid.*, p. 62.

²⁷Ibidem.

successivement depuis 1989²⁸. Toujours selon les propos de Omar Hilal, qui met en avant que lorsque le Maroc a recouvré ses provinces Sahariennes en 1975, celles-ci étaient un territoire désertique, ni système de distribution d'eau jusqu'à 1973, ni électricité en 1976 et il n'y avait aucune infrastructure de communication²⁹. L'indice de développement humain de la région était inférieur de 6% par rapport à la moyenne nationale, alors qu'il dépasse actuellement la moyenne dans les autres régions³⁰. Il est évident que cette évolution a pu se réaliser grâce aux investissements menés par le Maroc depuis des années dans divers secteurs (la construction des routes, ports, aéroports, eau, électricité, l'éducation, la santé, l'agriculture, la protection de l'environnement, la gestion de la pêche).

Il importe de dire à ce propos que plusieurs plans d'investissements ont été réalisés dès les années 80 dans la région du Sahara. Les projets se multiplient au Sahara pour la faire avancer sur le plan économique et social, le roi a lancé en novembre 2015 à Laayoune, le dernier volet de développement de la région, en annonçant une enveloppe de 13 milliards d'euros destiné à faire des provinces du sud un hub économique et logistique liant le Maroc à l'Afrique de l'Ouest et aux canaries³¹. Ce plan a pour but, la modernisation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires. Cela fait partie intégrante du nouveau modèle de développement pour les provinces du sud proposé par le CESE en 2103³². Ce modèle de développement a également pour objectif le respect et de la promotion des droits humains fondamentaux, ce principe vise directement la gestion des ressources naturelles au Sahara. Ensuite, pour résorber le problème du chômage qui frappe de plein fouet les jeunes de cette région et répondre également aux critiques des sahraouis qui ne cessent pas de dénoncer le Maroc sur le plan international, le Maroc a lancé plusieurs programmes de formations sectorielles, notamment des métiers de la pêche.

Enfin, pour que la région du Sahara se développe et combler le fossé qui la sépare par rapport aux autres régions, le Maroc a accordé une attention tout à fait particulière aux régions du sud à travers la création de plusieurs agences et de programmes de grande envergure, tels que *l'Agence pour la promotion et le développement des provinces du sud (APDS)*, *le volet saharien de l'initiative nationale pour le développement humain (INDH)* et les deux centres

²⁸Guibbaud Charlotte Navaud, « *les ressources naturelles au Sahara Occidental* », *op.cit*, p.62.

²⁹*Ibid.*, p. 61.

³⁰*Ibidem*.

³¹*Ibid.*, p.63.

³²Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud (octobre 2013), Conseil Economique, Social et Environnemental. En ligne : www.ces.ma/Documents/PDF/Web-Rapport-NMDPSR-FR.pdf

régionaux d'investissements (CRI) implantés à Laayoune et à Dakhla et le Conseil Royal Consultatif pour les affaires sahariennes (CORCAS).

II : Les mobilisations protestataires autour de l'exploitation des ressources naturelles

La répartition des ressources naturelles entraîne de nombreuses tensions à travers le monde et la présence d'une multitude d'acteurs aux objectifs différents. Aujourd'hui, les ressources naturelles sont plus que jamais une arme diplomatique et un champ de bataille pour les acteurs du conflit; les événements qui se produisent dans le monde en sont des exemples très révélateurs.

La question des ressources naturelles revêt une importance considérable non seulement au Sahara Occidental mais partout dans le monde, elle provoque d'intenses mobilisations entre plusieurs acteurs, que ce soit au niveau national ou international, des conflits vifs, et parfois des guerres dans certaines parties du monde. Le but de cette partie est de comprendre les raisons des mobilisations autour de l'exploitation des ressources naturelles.

A : Discours politiques et représentations des ressources naturelles chez le Maroc et le Front Polisario

Afin de bien comprendre les représentations des acteurs des ressources naturelles, deux approches contradictoires concernant les droits de propriété sur les ressources de la région : « elles appartiennent aux Dakhaliens, voire aux Sahraouis », versus « elles font partie du patrimoine de l'ensemble des Marocains »³³. Ces deux approches ont influencé les représentations sur la légitimité des locaux à participer, à décider, lors des processus décisionnels. Chaque approche a touché les représentations dominantes concernant le rôle que devraient jouer les acteurs publics (élus locaux / gouvernement, ministère des Pêches maritimes et Premier ministre) et les acteurs privés (opérateurs locaux/ensemble des opérateurs).³⁴

A cet égard, les acteurs locaux ont revendiqué plus de compétences pour décider de « leurs affaires », des dossiers sur lesquels ils se considèrent directement concernés³⁵. La régulation des activités de la pêche au poulpe est devenue un dossier cristallisant les représentations sur la « bonne gouvernance locale », voire sur la « bonne gouvernance des Sahraouis ».³⁶

³³Veguilla Victoria, Le Sahara sous l'angle de la politique de la pêche. Le cas de Dakhla, *Confluences Méditerranée*, 2011/3 N° 78 |, p.141. En Ligne : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-3-page-133.htm>

³⁴Ibidem.

³⁵Ibidem.

³⁶*Ibid.*, pp.141-142.

Il est manifeste que l'Espagne accordait depuis de longue date un intérêt accru aux ressources naturelles dont dispose le Sahara, notamment celui que les pêcheurs canariens portaient aux bancs de pêche canario-sahariens, au moment historique où les puissances européennes se précipitaient pour la mainmise sur les territoires coloniaux³⁷.

Le gouvernement espagnol a réclamé en 1884 une partie du territoire du Sahara en arguant l'existence d'activités économiques menées par ses nationaux dans les environs de Dakhla.³⁸ En effet, au traité de Paris 1900, l'Espagne s'est engagé dans des négociations avec la France sur le partage de ce territoire et commence à l'occuper étape par étape³⁹. Il faut relever que l'intérêt affiché par l'Espagne envers le Sahara commençait à changer après la guerre d'Ifni en 1958-1959, et surtout avec la découverte de gisements de phosphates (Bou Craâ)⁴⁰.

Force est de noter que le Sahara qui fait l'objet de controverses entre plusieurs acteurs depuis des années, fait partie de l'Afrique dite utile, pour reprendre une expression forgée par les Français pour qualifier les régions de leurs colonies les plus rentables, en les opposant ainsi à celles dont on ne pouvait tirer rien d'autre que de la main-d'œuvre⁴¹. Partant de là, cette découverte suscite l'intérêt des Espagnols pour les ressources minérales de la région qui font encore l'objet d'accrochage.

En effet, les Sahraouis ont toujours inclus dans leurs manifestations des signes de leur propre identité. Le principal signe que les protestataires brandissent est la présence symbolique de la tente nomade, la *khaima*, qu'ils dressent en vue de montrer à la fois l'altérité et l'identité⁴².

Plusieurs événements se sont produits au Sahara, en 1976, à El Ayoun en 1987, et les événements des trois villes en 1992. Ainsi, les revendications n'étaient pas de nature politique mais sociale. Elles avaient souvent pour objectifs, des demandes pour faciliter l'accès aux universités, une protection face aux interventions agressives de la police, ou l'accès aux matières scientifiques pour les étudiants⁴³.

Toutefois, au fil du temps, les contestations ont pris de l'ampleur dans la province Saharienne, les étudiants de l'université furent d'abord rejoints par tous les diplômés

³⁷Alicia Campos Serrano et Violeta Trasosmontes, ressources naturelles et seconde occupation coloniale du Sahara espagnol, *Les Cahiers de l'EMAM*, 1959-1975, N°24-25 (2015), p.1. En Ligne : <https://journals.openedition.org/emam/811>

³⁸ Ibidem.

³⁹ Ibidem.

⁴⁰ Ibidem.

⁴¹ Ibidem.

⁴² Castañeda Claudia Barona, Mémoires d'une résistance, l'autre histoire du Sahara occidental. *Les Cahiers sur le Monde Arabe et la méditerranée*, numéro 24-15 (2015), p.4. En Ligne : <https://journals.openedition.org/emam/852>

⁴³ Ibid., p.9.

chômeurs qui réclamaient des emplois, du fait de la question du chômage, ainsi que les travailleurs des mines de phosphate de Bou Craâ qui rejoignaient les étudiants, et les diplômés chômeurs afin de dénoncer que si les ressources naturelles étaient accessibles, il y aurait moins de chômeurs⁴⁴.

Dans ce sillage, ces travailleurs étaient les premiers à faire monter la *khaïma* (*tente*) pour marquer symboliquement la place, par conséquent, la manifestation allait gagner le reste de la population et se transforma en un tollé général au sein de la région du Sahara⁴⁵.

En outre, en 2010 un événement majeur a secoué la région du Sahara, il s'agit des événements dramatiques de Gdeim Izik. Cette crise éclatée au Sahara, engendre indéniablement des tensions ardues entre les Sahraouis et les autorités marocaines. Cet événement débouche, début octobre 2010, sur l'installation d'un rassemblement de tentes à Gdeim Izik, à une quinzaine de kilomètres du centre d'El Ayoun⁴⁶.

De surcroît, 20000 Sahraouis installent environ 7 000 tentes en signe de protestation, les revendications portent, en premier lieu, comme la plupart des événements survenus au Sahara sur les conditions de travail, la corruption qui affecte presque tous les secteurs, les difficultés sociales et économiques, avec pour toile de fond les non-dits symboliques relatifs à la question identitaire, qu'exprime bien la forme même de la mobilisation⁴⁷.

Dans le cadre de cette analyse, on se rend compte que la dimension sociologique du Néo-institutionnalisme est pertinente, elle permet de comprendre le rôle des mythes, des symboles culturels dans les mobilisations protestataires éclatées au Sahara⁴⁸.

L'installation des tentes a une forte dimension identitaire pour les habitants du Sahara. Ces maisons éphémères selon l'expression de Victoria Veguilla constituent un des éléments qui participent à la configuration de leur imaginaire collectif⁴⁹. Les tentes sont une arme de mobilisation et d'expression politique : les candidats en campagne aux élections législatives et communales en ont fait un lieu d'accueil et de ralliement pour leurs sympathisants et les curieux⁵⁰.

De ce point de vue, dresser un campement à l'extérieur de la ville a une signification très symbolique, dans la mesure où il exprime un malaise, une rupture, et indique une forme

⁴⁴Castañeda Claudia Barona, *op.cit.*, p.9.

⁴⁵Ibidem.

⁴⁶Ibidem.

⁴⁷Ibidem.

⁴⁸Breuning Marijke, Ishiyama John, «21st Century Political Science: A Reference Handbook», *op.cit.*,p.26.

⁴⁹Veguilla Victoria, À l'ombre de la khayma, résistances culturelles et politiques des jeunes sahraouis à Dakhla, *La découverte, Cahiers Libres*, 2013, p.166. En Ligne : <https://www.cairn.info/jeunesses-arabes--9782707177155-p-162.htm>

⁵⁰*Ibid.*, p. 168.

de protestation pacifique.⁵¹ Ainsi, les protestataires au Sahara sont mues par la recherche de pouvoir et de légitimité. Pour s'approprier cette légitimité, ils inventent des mythes et s'adonnent à des activités symboliques telles que l'implantation des tentes⁵².

On s'aperçoit que parmi les objectifs affichés de ces actions récurrentes consistent à défendre les ressources naturelles dont se dote la région du Sahara.

Afin de bien comprendre les enjeux des ressources, on doit se focaliser sur les discours véhiculés par les acteurs locaux pour démontrer l'ampleur de la crise. Le cas de la ville de Dakhla est révélateur, bien que la filière hauturière fonde sa stratégie d'accréditation sur ses droits historiques, le groupe d'intérêts issu de la filière artisanale développe une stratégie fondée sur le rôle que joue la pêche dans le développement économique et social au sein de la région du Sahara⁵³. Les acteurs qui sont touchés par cette crise réclament de faire convertir des intérêts particuliers et égoïstes en intérêts collectifs⁵⁴

Le Maroc a beaucoup investi dans la région du Sahara pour continuer à se développer, et permettre aux jeunes de trouver des emplois pour être en mesure de sortir de la précarité. En effet, du fait de la transformation démographique qui a affecté la ville de Dakhla depuis les années 1990, les acteurs locaux mettent en avant sans détour que, «*La crise nous affecte tous, originaires et migrants*»⁵⁵.

Ainsi, les manifestants écartent les références ethniques, et politiques, et revendiquent dans leurs protestations le droit au développement local, économique et social au sein de la région du Sahara⁵⁶.

Il est utile de souligner que le répertoire discursif joue un rôle déterminant, il permet de comprendre en profondeur le langage utilisé par les protestataires. Les mouvements sociaux et les littératures politiques controversées offrent de bons exemples de ce type de séquences, par exemple lorsque la pression politique exercée par les mouvements sociaux (*une réaction*) provoque une réaction directe du gouvernement ou de l'État (*contre-réaction*), ce qui entraîne à son tour une dynamique plus réactive et contre-active⁵⁷. La contestation politique est à la fois une bataille pour obtenir le contrôle de l'autorité politique et une lutte

⁵¹Lakhmari Sami, Tourabi Abdellah, Le Maroc a-t-il échoué au Sahara ?, *La revue Zamane*, 2013, n°28, p.35.

⁵²Isabelle Huault. Paul Dimaggio et Walter Powell. Des organisations en quête de légitimité. *Les Grands Auteurs en Management*, EMS. 2009, p.4. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00671797/document>

⁵³Veguilla Victoria, Conflits et actions collectives autour de l'exploitation du poulpe, *Politique africaine* 2009/4 (N° 116), *Éditions Karthala*, p. 60. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2009-4-page-43.htm>

⁵⁴Ibidem.

⁵⁵Ibidem.

⁵⁶Veguilla Victoria, L'articulation du politique dans un espace protestataire en recomposition. *Les mobilisations des jeunes Sahraouis à Dakhla*, pp. 3-4. En ligne : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/526>

⁵⁷Sarah A. Binder, R. A. W. Rhodes, and Bert A. Rockman, «*The Oxford handbook of historical institutionalism*», *op.cit.* p.28.

pour utiliser l'autorité politique afin d'institutionnaliser un avantage, c'est-à-dire pour préparer le terrain à de futures victoires⁵⁸. À cet effet, James Scott met en évidence qu'un geste égaré ou un mot mal prononcé peut avoir des conséquences terribles⁵⁹.

L'analyse des discours permet de rendre compte également que les acteurs peuvent rapidement passer d'un discours sur le local à un discours sur le « *Sahara occidental* », « *des gens de la région* » aux Sahraouis, ainsi que « *aux Marocains qui profitent des richesses de la région pour ensuite investir dans leur village d'origine* », et des ressources poulpières, placées dans les eaux sahariennes contestées par le Front Polisario, aux « *ressources appartenant aux Sahraouis* »⁶⁰.

Les protestataires dans la région saharienne insistent souvent sur le caractère non politique des revendications témoignant paradoxalement leur réserve de politisation⁶¹. D'une part, la définition des revendications, le souci de ne pas amalgamer leur nature, sociale ou politique, est à l'origine de l'invitation du wali, Mohamed Tricha, durant la visite d'une délégation du gouvernement Colombien dans les villes du Sahara en janvier 2005 ; de l'autre, les noms donnés par certains protestataires aux licences de pêche octroyées ont démontré ostensiblement ce potentiel de politisation : liberté, unité révolutionnaire, dignité.⁶²

Ajoutons à ce qui précède que les élections jouent un rôle important au sein de la région, parce que la participation du personnel politique aux négociations permet d'apercevoir la fonction de représentation, comme défense des intérêts économiques de la région. Cela se produit du fait qu'il existe une forte dépendance de l'économie locale par rapport à la production des céphalopodes, ce qui favorise la coïncidence des intérêts économiques de la ville, et des intérêts individuels et corporatistes des opérateurs du secteur⁶³.

Il est à noter que les sahraouis se sont mobilisés contre l'Espagne qui exploitaient les ressources de la région au moment de sa colonisation, et ceci se traduit évidemment dans certaines actions menées par les sahraouis⁶⁴. En octobre 1974, une jeune fille sahraouie âgée de 15 ans a réuni toutes ses camarades de classe pour dénoncer la présence espagnole sur le

⁵⁸Sarah A. Binder, R. A. W. Rhodes, and Bert A. Rockman, « *The Oxford handbook of historical institutionalism* », *op.cit.* p.170.

⁵⁹Scott James, *Domination and the Arts of Resistance. The Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990, p. X.

⁶⁰*Ibid.*, p.4.

⁶¹*Ibidem.*

⁶²*Ibidem.*

⁶³Veguilla Victoria, Le « pourquoi » d'une mobilisation « exceptionnelle » : Dakhla, *Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman*.2013, p.18.

En ligne : <http://books.openedition.org/iremam/654>

⁶⁴Veguilla Victoria, Le « pourquoi » d'une mobilisation « exceptionnelle », *op.cit.*, p.18.

territoire. Les filles réclament que les Espagnols n'ont rien fait sur le territoire, à part avoir découvert des phosphates et les avoir enlevés.⁶⁵

Les événements de Gdeim Izik de 2010 ont été décrits par Noam Chomsky comme le début du printemps arabe⁶⁶. Ainsi, selon l'un de certains acteurs du Camp de Gdim Izik qui met en avant que la cause de la protestation était contre l'exploitation des ressources naturelles par les multinationales et l'Union européenne qui continuent de voler les ressources naturelles, alors que les sahraouis sont de plus en plus pauvre.

Certains acteurs sahraouis créent des organisations afin de lutter contre l'exploitation des ressources naturelles par des entreprises étrangères, tels que Le Comité pour la Protection des Ressources Naturelles au Sahara Occidental (CSPRON) fondé en 2006 à El Aaiún, La Ligue Sahraouie des Droits de l'Homme, et Ressources naturelles (Ligue sahraouie en 2011), L'Association pour la surveillance des ressources naturelles, et la protection de l'environnement du Sahara occidental⁶⁷.

En dehors du Sahara, ils ont aussi d'autres organisations pour les mêmes objectifs : l'Observatoire des ressources naturelles sahraouies (OSRN), une organisation non gouvernementale (ONG) créée en exil en avril 2013, et une autre ONG connue sous le nom de SCAP ont également été lancées dans les camps en mars 2015⁶⁸.

Le but de ces organisations est de s'en prendre aux multinationales et des gouvernements impliqués dans l'exploitation des ressources. Dans ce qui suit, la manifestation la plus notable a été organisée en octobre 2015 contre la société d'énergie britannique et irlandaise San León dans le camp d'Auserd, à laquelle ont participé quelque 8 000 Sahraouis⁶⁹.

Tout compte fait, les ressources tenaient de l'importance dans les mobilisations survenues dans la région. En effet, le mouvement protestataire au Sahara a évolué au fil du temps : Les revendications des activistes s'élargissaient et les ressources naturelles deviennent de plus en plus cruciales. Pour reprendre les mots de Malainin Lakhel, la résistance pacifique a toujours progressé petit à petit en fonction des possibilités offertes et en progressant avec précaution en s'appuyant sur l'expérience passée.⁷⁰

⁶⁵Allan Joanna, Natural resources and intifada: oil, phosphates and resistance to colonialism in Western Sahara. *The Journal of North African studies*, Volume 21, Avril 2016, p. 649 .

En ligne: <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13629387.2016.1174586>

⁶⁶*Ibid.*, p.654.

⁶⁷Allan Joanna, *op.cit.*, p.656.

⁶⁸*Ibid.*, p.655.

⁶⁹*Ibidem.*

⁷⁰*Ibid.*, p.658.

Auparavant, il était dangereux d'exprimer publiquement les opinions politiques des sahraouis. Les militants ont donc utilisé leurs revendications sociales, économiques et culturelles pour créer une atmosphère de résistance dans la société. Maintenant, les sahraouis avancent qu'ils sont dans une phase de lutte acharnée et à tous les niveaux⁷¹.

D'ailleurs, l'éducation est un autre facteur décisif, puisqu'elle permet aux sahraouis de comprendre les enjeux des ressources naturelles. Dans le même esprit, les sahraouis se sont tournés vers les ressources naturelles ces dernières années comme une autre voie possible pour l'indépendance⁷². A cet égard, les propos avancés par certains acteurs qui résistent à l'exploitation des ressources, permettent de se faire une idée saillante sur cette question qui préoccupe les deux parties en conflit. Dans ce sens, les sahraouis croient que la voie diplomatique ne va nulle part, et certains jeunes sahraouis ont l'intention de retourner à la guerre, mais les ressources constituent un autre chemin possible vers l'indépendance.⁷³

Dans la même perspective, le représentant du Front Polisario, Fadel Kamal s'exprime sans détour sur le fait que l'exploitation des ressources joue un rôle prépondérant ou incontournable dans la construction de la nation. Il affirme que l'exploitation des ressources joue un rôle important dans l'édification de la nation. Il ajoute également qu'elles joueront un rôle important dans le développement d'une nation viable, autonome et démocratique, qui contribuera à la paix, à la stabilité, et au progrès de l'ensemble de la région du Maghreb⁷⁴.

On s'aperçoit que les ressources naturelles constituent la pierre angulaire des revendications du Gdeim Izik ayant secoué la région du Sahara. Selon les protestataires, ce secteur est constamment en proie à une crise profonde. En ce sens, de vives critiques émergent, les protestataires mettent en avant que si l'exploitation des ressources naturelles s'intensifient, ils ne vont pas tergiverser à provoquer la guerre afin de contrecarrer les entreprises qui exploitent les ressources.⁷⁵ En effet, le Front Polisario, dans son discours, fait fréquemment allusion à une reprise possible de la lutte armée. Il soutient que la violence seule peut leur apporter la solution de l'affaire du Sahara alors qu'il est manifeste que cette question ne sera résolue que par les négociations et le compromis⁷⁶.

Dans cette optique, en 1974, la Banque Mondiale n'a pas hésité pas de mentionner que le Sahara est un territoire riche de la région du Maghreb en raison des ressources halieutiques

⁷¹Allan Joanna, *op.cit*, p.658.

⁷²*Ibid.*, p.659.

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴Kingsbury Damien, The role of resources in the resolution of the Western Sahara issue, *Journal Global Change, Peace, Security*. Volume 27, 2015. p. 253. En ligne :

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14781158.2015.1084615>

⁷⁵Allan Joanna, *op.cit*, p.663.

⁷⁶Moniquet Claude, Le Front Polisario et le développement du terrorisme au Sahel, Mai 2010, p.7. En ligne : <http://www.esisc.org/publications/analyses/le-front-polisario-et-le-developpement-du-terrorisme-au-sahel>

existantes, et de ses énormes gisements de phosphate, qu'il contient des réserves de pétrole potentiellement importantes⁷⁷.

Il n'en demeure pas moins que les réseaux sociaux ont facilité également la sensibilisation des Sahraouis à propos des entreprises qui exploitent les ressources naturelles et les implications de cette situation⁷⁸. En outre, le Front Polisario fait de la souveraineté sur les phosphates une priorité du mouvement indépendantiste, elle constitue le point focal ou la saillance centrale pour les sahraouis pour reprendre l'expression de Michel Dobry.⁷⁹

L'exploitation des ressources naturelles a fait récemment l'objet d'une attention tout à fait particulière par rapport aux années précédentes pour plusieurs raisons susmentionnées.

L'importance stratégique de la pêche et des hydrocarbures pour l'économie marocaine a considérablement augmenté, alors que celle des phosphates est restée plus ou moins constante. Le Polisario et ses sympathisants s'organisent autour de cette question, suscitée par l'ouverture de l'exploration pétrolière au Maroc, et par la possibilité évidente que l'Union européenne reprenne la pêche dans les eaux sahariennes grâce à un accord avec Rabat⁸⁰.

Toutefois, le Maroc a dépensé une fortune considérable pour la construction des routes, de ports...etc. En fait, la principale raison des dépenses consacrées à l'infrastructure sociale était de compléter la politique de subvention des aliments et du carburant sur le territoire, de payer deux fois le salaire des employés du secteur public et de distribuer des aides aux chômeurs⁸¹.

Dans ce sens, certains participants aux entretiens s'expriment clairement sur la question des ressources naturelles. A titre d'illustration un citoyen de Guelmim qui demande de garder l'anonymat avance que *le peuple Sahraoui* a le droit à l'auto-détermination. Mais, le régime marocain refuse de mettre fin à sa colonisation. Il refuse même de procéder au vote. Cette situation d'instabilité a engendré et engendrera de pareils conflits armés. Il ne respecte pas les droits de l'homme avec son peuple qui lui est loyal, comment voulez-vous qu'il les respecte avec un peuple qui s'est révolté contre lui ? En effet, le peuple du Sahara a demandé avec insistance que la MINURSO prend en charge le contrôle des droits de l'homme au Sahara afin de mettre fin aux massacres conjugaux que subies les sahraouis sur leur territoire.

Les résultats des entretiens suggèrent que "*le peuple Sahraoui*" a "*le droit légitime à l'auto-détermination*" mais le régime marocain refuse de mettre fin à sa "*colonisation*". Dans

⁷⁷Olsson Claes, The Western Sahara conflict, the role of natural resources in decolonization, *op.cit*, p.16.

⁷⁸Allan Joanna, *op.cit*, pp.660-661.

⁷⁹Dobry Michel, «*La sociologie des crises politiques, la dynamique des mobilisations multisectorielle*», *op.cit*, p.70.

⁸⁰Olsson Claes, The Western Sahara conflict, the role of natural resources in decolonization. *op.cit*, p.17.

⁸¹*Ibid.*, p.20.

ce sens, on doit souligner aussi que les participants aux entretiens démontrent que cette situation d'instabilité engendrera des conflits perdureront si le statu quo persiste. Les résultats des entretiens soulignent également que certains participants aux entretiens imputent au régime en place la situation qui se produit au Sahara depuis tant d'années, parce que selon leurs propos, les droits de l'homme ne sont pas respectés dans la mesure où certains parlent du "massacre" perpétré par les autorités au Sahara.

Il découle de cette analyse la dimension sociologique du néo- institutionnalisme qui intègre notamment les éléments culturels dans les facteurs explicatifs⁸² tels que les symboles et les représentations.

Pour déchiffrer la vérité sociologique de la crise⁸³ des ressources naturelles dans la région du Sahara, on a souligné l'importance des aspects cognitifs et motivationnels dans l'orientation de l'action des protestataires dans la région du Sahara : (le peuple Sahraoui, le droit légitime à l'auto-détermination, la colonisation). Ces orientations cognitives se rapportant à la perception de la situation de l'action et de sa causalité⁸⁴ permettent de dévoiler les enjeux du conflit entre les protagonistes en conflit qui a pris ces dernières années une autre tournure.

B : Les risques de la surexploitation des richesses naturelles

Dans cette section, il est important de se focaliser sur le contrôle et la gestion des ressources naturelles présentes au Sahara afin de comprendre la problématique de la surexploitation des richesses dans cette région.

L'apparition et le développement du secteur de la pêche datent des années 1990 à Dakhla, soit après l'adoption par décret du gel des investissements 1992 dans un contexte où dominant les discours sur la surexploitation de ressources halieutiques⁸⁵. En 1995 la ville de Dakhla comptait uniquement quatre usines de congélation de poulpe. Huit ans après, plus de 80 unités sont répertoriés par la Chambre du commerce, de l'industrie et des services de la région d'Oued Eddahab-Lagouira⁸⁶.

⁸²Palier Bruno, Les « trois I » et l'analyse de l'État en action, *Revue française de science politique* 2005/1 (Vol. 55), p. 10.

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-1-page-7.htm>

⁸³Dobry Michel, « La sociologie des crises politiques, la dynamique des mobilisations multisectorielle », *op.cit.*, p. 317.

⁸⁴Renate Mayntz, L'institutionnalisme centré sur les acteurs. *Revue des sciences sociales du politique*, 2001, p.109. En ligne : https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2001_num_14_55_1174.

⁸⁵Veguilla Victoria, Le Sahara sous l'angle de la politique de la pêche, *op.cit.*, p.137.

⁸⁶Ibidem.

L'émergence d'un secteur local de pêche au poulpe à Dakhla, au milieu des années 1990, et son développement sont entièrement liés à des décisions d'investissement de certains entrepreneurs locaux, sans omettre que des facilités offertes par les institutions financières et les autorités publiques marocaines aux opérateurs⁸⁷.

À ce sujet, deux catégories socioprofessionnelles, les industriels de la pêche et les marins pêcheurs venus du Nord, ont bénéficié de facilités financières : Les industriels ont obtenu des crédits bancaires avantageux de la Banque populaire⁸⁸. Les marins se sont déplacé des villes nordistes marocaines vers le Sud en vue d'homologuer leurs licences de pêche, effectivement ils ont pu bénéficier d'un système de crédit pour avoir leurs canots⁸⁹.

Les organisations internationales notamment l'Organisation des Nations-unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), mettent en avant la transformation qui affecte l'ensemble des processus décisionnels halieutiques qui se mettent en place dans différents contextes⁹⁰. La notion de « *surexploitation* » apparaît dans l'ensemble des processus décisionnels de régulation de la pêche puisqu'elle devient la régulation d'une situation de crise (biologique, économique, sociale)⁹¹. Néanmoins, la traduction de cette contrainte dans des contextes nationaux se décline différemment⁹². De même que les promoteurs de la politique publique qui agissent au nom du principe « *préservation des ressources halieutiques* » appartiennent à différentes catégories d'acteurs. Ceci déclenche des dissemblances entre processus de mise sur agenda des problèmes halieutiques inscrits dans des contextes particuliers⁹³.

Les acteurs associatifs au Sahara tirent la sonnette d'alarme à propos de la surexploitation des ressources naturelles au Sahara. Le président de l'Association Industrielle des Produits de la Mer s'exprime sur l'adoption du second plan d'aménagement de la pêcherie poulpière, en mettant en lumière que cette situation est injuste, étant donné qu'elle met en péril la richesse des ressources de la région saharienne, sans qu'elle implique pour autant aucun bénéfice pour la population⁹⁴. Depuis la période coloniale espagnole, les mêmes problèmes persistent : une politique coloniale consiste à extraire des ressources primaires de la région avec une infrastructure portuaire et une industrie de valorisation placées à Las

⁸⁷Veguilla Victoria, Le Sahara sous l'angle de la politique de la pêche, *op.cit.*, p.137

⁸⁸Ibidem.

⁸⁹Ibidem.

⁹⁰Veguilla Victoria, « *Politiques du poulpe à Dakhla. Action publique, ressources naturelles et dynamiques sociales* », *op.cit.*, p.306.

⁹¹Ibidem.

⁹²Ibidem.

⁹³Ibidem.

⁹⁴Ibidem.

Palmas⁹⁵. Le président de l'Association des Industriels de Produits de la Mer Oued Eddahab ajoute que la politique de pêche marocaine s'apparente à celle de l'Espagne, dans la mesure où les armateurs extraient les ressources de la région pour les amener au port d'Agadir, où elles sont traitées en valeur ajoutée⁹⁶. En outre, le Maroc tente de démanteler les efforts importants que les habitants ont menés en termes d'investissements, via la mise en place de politiques adoptées, pour que ces richesses demeurent le monopole des armateurs hauturiers⁹⁷.

Dans la même perspective, le président de l'Association des Industriels de Produits de la Mer Oued Eddahab s'exprime sur les engins de pêche et les effets qu'ils génèrent, cet acteur associatif avance que l'association est contre toute activité qui implique la traîne de fond, qui constitue le problème majeur pour la préservation des ressources⁹⁸. Ce système consiste en l'utilisation de mailles et leur traîne par les fonds marins, ce qui implique la dégénérescence des ressources naturelles⁹⁹. De fait, les ressources sont gravement atteintes, elles subissent une diminution progressive qui, avec l'apparition durant cette dernière année d'une série de facteurs météorologique, qui ont engendré une situation négative pour le secteur.¹⁰⁰

De plus, le président de l'AIPMOD considère que les arrêts biologiques sont nécessaires, mais il insiste sur ce qui est fondamental, c'est-à-dire la nécessité de réguler les engins de pêche. Ainsi, toute politique de protection des ressources marines passe par l'interdiction de la traîne, ce qui paraît difficile à atteindre du fait que cette mesure implique des intérêts liés au secteur de la pêche au Maroc¹⁰¹.

Pour comprendre cette affaire des activités de surexploitation menées qui engendrent tant de problèmes dans la région, le secrétaire général de l'Association des Propriétaires de Barques Artisanales avance que les activités illicites étaient permises par les autorités, c'est-à-dire par la Marine royale qui contrôle tout et laisse tout faire¹⁰². En retour, ils gagnent de l'argent¹⁰³. C'est une situation créée par une instruction (provisoire car découlant du contexte de guerre et de la situation politique) du ministère de Pêche, qui date de 1983, et selon laquelle : les compétences du ministère délégué des Pêche maritimes et de la Marine

⁹⁵Veguilla Victoria, «*Politiques du poulpe à Dakhla. Action publique, ressources naturelles et dynamiques sociales*», *op.cit.*, p.283.

⁹⁶*Ibidem.*

⁹⁷*Ibidem.*

⁹⁸*Ibid.*, p.328.

⁹⁹*Ibidem.*

¹⁰⁰*Ibidem.*

¹⁰¹*Ibid.*, pp.328-329.

¹⁰²*Ibidem.*

¹⁰³*Ibidem.*

marchande sur les eaux sahariennes (des territoires du sud) sont déléguées à la Marine royale en vertu du contexte de guerre en collaboration avec le ministère¹⁰⁴.

En fonction de cette instruction, la Marine royale prend la place du ministère des Pêches et celle du ministère de la Justice pour les dossiers concernant la pêche, c'est le véritable obstacle, lié à un code de la pêche qui date de 1973, et qui ne permet pas un contrôle efficace des activités de pêche (que celle-ci soit artisanale, côtière, hauturière, ou qu'il s'agisse de l'activité des unités de congélation)¹⁰⁵.

Ce texte prévoit des sanctions très faibles aux infractions relatives à la pêche, qui est un patrimoine très important de l'économie marocaine des relations avec l'UE. Le secteur est militarisé et politisé. Cette situation engendre la corruption et la destruction des ressources halieutiques. Ainsi, ils demandent aux autorités plus de contrôle, la révision des textes anciens, un code qui fixe des responsabilités pénales¹⁰⁶.

CONCLUSION

L'analyse susmentionnée démontre clairement la position des deux parties qui s'affrontent à propos de la gestion des ressources naturelles dont se dote la région du Sahara. Le front Polisario n'a eu de cesse de dénoncer l'exploitation des ressources naturelles au Sahara au niveau national et international. Toutefois, le Maroc met avant que la région du Sahara était un territoire pauvre au moment de la colonisation espagnole, et au fil des années, des projets de taille au Sahara occidental ont pu avoir lieu.

Bibliographie

- ✚ Alicia Campos Serrano et Violeta Trasmontes, ressources naturelles et seconde occupation coloniale du Sahara espagnol, *Les Cahiers de l'EMAM*, 1959-1975, N°24-25 (2015).
En Ligne : <https://journals.openedition.org/emam/811>
- ✚ Allan Joanna, Natural resources and intifada: oil, phosphates and resistance to colonialism in Western Sahara. *The Journal of North African studies*, Volume 21, Avril 2016. En ligne: <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13629387.2016.1174586>
- ✚ Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline, *dictionnaire des politiques publiques*, presses de sciences po, 2006. 520 pages.

¹⁰⁴Veguilla Victoria, «*Politiques du poulpe à Dakhla. Action publique, ressources naturelles et dynamiques sociales*», *op.cit*, p.329.

¹⁰⁵*ibidem*.

¹⁰⁶*ibidem*.

- ✚ Breuning Marijke, Ishiyama John, «*21st Century Political Science: A Reference Handbook*», Hardcover, 936 pages.
- ✚ Castañeda Claudia Barona, Mémoires d'une résistance, l'autre histoire du Sahara occidental. *Les Cahiers sur le Monde Arabe et la méditerranée*, numéro 24-15 (2015). En Ligne : <https://journals.openedition.org/emam/852>
- ✚ Commission consultative de la régionalisation, La régionalisation avancée au service du développement économique et social, *Rapport sur la régionalisation avancée*, livre III, 169 pages.
- ✚ Dobry Michel, *La sociologie des crises politiques*, Science Politiques, Les presses, Paris, 2009, 383 pages.
- ✚ Guibbaud Charlotte Navaud, « *les ressources naturelles au Sahara Occidental* », mémoire, Université de Grenoble Alpes, 97 pages.
- ✚ Isabelle Huault. Paul Dimaggio et Walter Powell. Des organisations en quête de légitimité. Les Grands Auteurs en Management, EMS. 2009, pp.1-11. En Ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00671797/document>
- ✚ Kingsbury Damien, The role of resources in the resolution of the Western Sahara issue, *Journal Global Change, Peace, Security*. Volume 27, 2015. pp.253-262. En ligne : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14781158.2015.1084615>
- ✚ Lakhmari Sami, Tourabi Abdellah, Le Maroc a-t-il échoué au Sahara ?, *La revue Zamane*, 2013, n°28.
- ✚ Le plus grand fonds du monde lâche Cairn et Kosmos, cause : Sahara publié le 30/06/2016. En ligne : <https://wsrw.org/a245x3533>.
- ✚ Moniquet Claude, Le Front Polisario et le développement du terrorisme au Sahel, Mai 2010. En ligne : <http://www.esisc.org/publications/analyses/le-front-polisario-et-le-developpement-du-terrorisme-au-sahel>
- ✚ Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud (octobre 2013), Conseil économique, social et environnemental. En ligne www.ces.ma/Documents/PDF/Web-Rapport-NMDPSR-FR.pdf
- ✚ Olsson Claes, The Western Sahara conflict, the role of natural resources in decolonization. En ligne: https://www.files.ethz.ch/isn/96243/33_The-Western-Sahara-Conflict.pdf
- ✚ Palier Bruno, Les « trois I » et l'analyse de l'État en action, *Revue française de science politique* 2005/1 (Vol. 55). En ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-1-page-7.htm>
- ✚ Renate Mayntz, L'institutionnalisme centré sur les acteurs. *Revue des sciences sociales du politique*, 2001. En ligne : https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2001_num_14_55_1174.

- ✚ Orfeo Fioretos, Tulia G. Falleti, and Adam Sheingate, *The Oxford Handbook of Historical Institutionalism*, Oxford University Press; 2016), 584 pages.
- ✚ Scott James, *Domination and the Arts of Resistance. The Hidden Transcripts*», New Haven, Yale University Press, 1990, 251 pages.
- ✚ Vandeburie Julien, le rôle de l'État dans la genèse des conflits liés aux ressources naturelles : Le Congo du Congo-Zaïre, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) «*Ecologie & politique*» 2007/1 N°34. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2007-1-page-57.htm>
- ✚ Veguilla Victoria, Le Sahara sous l'angle de la politique de la pêche. Le cas de Dakhla, *Confluences Méditerranée*, 2011/3 N° 78.
En Ligne : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-3-page-133.htm>
- ✚ Veguilla Victoria, À l'ombre de la khayma, résistances culturelles et politiques des jeunes sahraouis à Dakhla, *La découverte, Cahiers Libres*, 2013. En Ligne : <https://www.cairn.info/jeunesses-arabes--9782707177155-p-162.htm>
- ✚ Veguilla Victoria, Conflits et actions collectives autour de l'exploitation du poulpe, *Politique africaine* 2009/4 (N° 116), *Éditions Karthala*. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2009-4-page-43.htm>
- ✚ Veguilla Victoria, L'articulation du politique dans un espace protestataire en recomposition. Les mobilisations des jeunes Sahraouis à Dakhla.
En ligne : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/526>
- ✚ Veguilla Victoria, Le « pourquoi » d'une mobilisation « exceptionnelle » : Dakhla, Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman. 2013, p.18. En ligne : <http://books.openedition.org/iremam/654>
- ✚ Veguilla, Victoria, «*Politiques du poulpe à Dakhla. Action publique, ressources naturelles et dynamiques sociales*». Thèse de science politique. IEP d'Aix en Provence, 2011, 468 pages.
- ✚ Veguilla Victoria, Le Sahara sous l'angle de la politique de la pêche. Le cas de Dakhla, *Confluences Méditerranée*, 2011/3 N° 78 | pp. 133 à 144. En Ligne : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-3-page-133.htm>